



**Évaluation de littératie de la 12^e année –
Français langue première
ÉVALUATION TYPE 2021
GUIDE DE NOTATION**



COLOMBIE-
BRITANNIQUE

Ministère de
l'Éducation



Partie A

Textes pertinents aux questions A-10 et A-11 :



Quel est le but de la recherche et pourquoi est-elle importante?

- 1 Plus de 1 000 jeunes Canadiens âgés de 12 à 16 ans ont été interrogés afin de connaître leurs expériences sur les préjudices fortuits, notamment les raisons pour lesquelles ils décident d'intervenir ou non lorsqu'ils en sont témoins.
- 2 Ces recherches sont importantes puisque les préjugés, en apparence anodins, peuvent souvent alimenter les cultures de haine et désensibiliser les jeunes à la haine en ligne. Les cultures de la haine normalisées sont des terrains fertiles permettant de commettre des actes haineux ciblés et plus extrêmes.
- 3 De récentes recherches indiquent que même les petits efforts pour lutter contre la haine en ligne peuvent avoir un impact considérable sur la motivation des autres à intervenir.

Que sont les préjudices fortuits, ou les « cultures de la haine », en ligne?

- 4 Ils renvoient aux mots que les gens disent ou aux gestes qu'ils posent ayant une connotation négative à l'égard d'un groupe particulier, mais qui ne visent pas une personne précise. Par exemple, quelqu'un peut utiliser un terme raciste dans un commentaire ou partager un mème d'une personne ayant un handicap pour faire une blague.

Habilo Médias. « Propagande haineuse en ligne. »
<https://habilomedias.ca/littératie-numérique-et-éducation-aux-médias/enjeux-numériques/propagande-haineuse-en-ligne> (version adaptée).

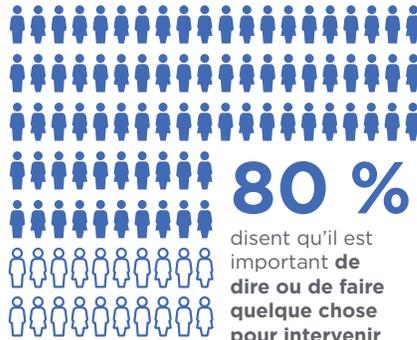
LES JEUNES CANADIENS EN LIGNE : REPOUSSANT LA HAINE



ATTITUDES

80 %

pensent que les gens sont plus susceptibles d'exprimer des préjugés **sur Internet** que **hors ligne**



60 %

disent qu'il est plus facile d'en parler **en privé** qu'**en public**

70 %

disent que c'est blessant



« On peut commencer à croire ces commentaires haineux. Ce n'est pas facile de les ignorer. »



80 % disent que les préjugés fortuits **contre une personne qu'ils connaissent** les blessent alors que



70% disent que les préjugés fortuits **contre quiconque** les blessent



Seulement 20 %

croient que les préjugés fortuits n'ont pas d'importance

FACTEURS DÉTERMINANTS

Deux principales interventions privilégiées :

Arrêter de communiquer avec la personne ou la bloquer



En parler à leurs parents

Raisons pour lesquelles les jeunes sont plus susceptibles de s'y opposer



Empathie

S'ils savaient que quelqu'un a été blessé par un incident

Plateformes

S'il y avait des règles claires et des outils de signalement disponibles



Consensus

S'ils croyaient que la plupart des gens étaient d'accord avec eux



Public

S'ils interagissaient avec des personnes qu'ils connaissaient hors ligne



OBSTACLES

Principaux facteurs incitant à ne pas s'y opposer

Efficacité : Ne pas savoir quoi dire ou faire

Contexte : Ne pas savoir si la personne voulait vraiment exprimer des préjugés

Désengagement moral : Pouvoir trouver des raisons pour justifier ou excuser l'incident



50 %

disent avoir peur d'aggraver la situation et ne pas savoir quoi dire ou faire pour faire une différence

50 %

disent avoir vu d'autres personnes qui encouragent les préjugés exprimés

40 %

sont d'accord pour dire que les gens cherchent une excuse pour s'offenser

« Ce sont seulement des gens qui s'amuse. Arrêtez de vous offenser ou fermez votre ordinateur. »

RAISONS POUR LESQUELLES LES JEUNES ONT PARTICIPÉ



Ils l'ont fait sans réfléchir

Ils trouvaient que c'était drôle



Ils ont vu leurs amis le faire

ÊTRE TÉMOIN ET Y PARTICIPER



Plus les jeunes voient de préjudices fortuits...

Plus ils sont susceptibles d'y participer



Et moins ils sont susceptibles d'intervenir

10 %

admettent avoir participé souvent à des incidents haineux en ligne... et les garçons étaient plus susceptibles d'y participer

50 %

disent n'avoir jamais participé à des préjudices fortuits

HabiloMédias estime que...

les jeunes qui sont préparés à reconnaître des préjudices fortuits et à y répondre sont plus susceptibles de s'engager dans un débat sain et de contribuer positivement aux plateformes qu'ils utilisent, les habilitant ainsi à intervenir.





La liberté d'expression : ce qu'elle dit et ce qu'elle ne dit pas

Véronique Fortin, avocate

Comité liberté d'expression, Ligue des droits et libertés

- 1 Ces derniers temps, il semble que tout et son contraire ait été dit et écrit sur la liberté d'expression, notamment dans le contexte de la montée du discours raciste, anti-immigration, islamophobe et autres discours en opposition avec celui des droits humains.

Qu'est-ce que la liberté d'expression?

- 2 Juridiquement, c'est un droit constitutionnel garanti notamment par l'article 2b de la Charte canadienne des droits et libertés. La liberté d'expression, c'est pouvoir donner son opinion, exprimer des idées, critiquer le gouvernement, manifester, distribuer des tracts, etc.
- 3 La Cour suprême du Canada écrit dans un jugement important de 1989 :
- 4 « La liberté d'expression a été consacrée par notre Constitution pour assurer que chacun puisse manifester ses pensées, ses opinions, ses croyances, en fait, toutes les expressions du cœur ou de l'esprit, aussi impopulaires, déplaisantes ou contestataires soient-elles ».

Un pilier de la démocratie

- 5 On dit généralement que la liberté d'expression permet la recherche de la vérité, notamment à travers le *marché des idées*, cette métaphore qui veut que des idées contradictoires puissent s'affronter librement dans l'espace public. On dit également de la liberté d'expression qu'elle est un des piliers de la démocratie, en ce qu'elle contribue à protéger et développer « une démocratie dynamique qui accepte et encourage la participation de tous ».
- 6 La Cour suprême du Canada précise qu'il existe une distinction entre des propos répugnants, protégés par la liberté d'expression, et des propos incitant à la haine, ceux-ci pouvant être légalement limités ou interdits par l'État :

- 7 *La distinction entre, d'une part, l'expression d'idées répugnantes et, d'autre part, les propos qui exposent des groupes à la haine, joue un rôle déterminant pour comprendre comment il faut appliquer l'interdiction des propos haineux. Les dispositions législatives interdisant les propos haineux ne visent pas à décourager l'expression d'idées répugnantes ou offensantes. Par exemple, elles n'interdisent pas les propos dans lesquels on débat de l'opportunité de restreindre, ou non, les droits des groupes vulnérables de la société. Le but est plutôt d'interdire le discours incitant à la haine dans les débats.*

Les limites de la liberté d'expression

- 8 En fait, le cœur du problème constaté réside dans cet écart entre les propos déplaisants, blessants ou répugnants et les propos haineux. Car, selon l'état actuel du droit, sur la scène de l'expression des idées, seule l'expression qui incite à la haine peut être interdite par l'État, ce qui nous force à composer avec un bon lot d'idées limites! Toutes ces idées qui n'atteignent pas le seuil de l'incitation à la haine, mais qui sont tout de même extrêmement offensantes, sont protégées par la liberté d'expression. Comme on l'entend souvent, être pour la liberté d'expression, c'est être prêt à défendre la liberté de ceux avec qui nous ne sommes pas d'accord. Devons-nous donc rester inactifs devant l'expression de ces idées qui nous heurtent et entrent en conflit avec d'autres droits fondamentaux, tels que le droit à l'égalité, par exemple? Que faire contre les effets néfastes des propos répugnants, mais non haineux?
- 9 On peut *critiquer* ces discours. La critique collective est l'arme de choix pour combattre ce genre de discours. L'envers du droit des uns de tenir des propos répugnants, c'est le droit des autres d'attaquer la répugnance de ces mêmes propos!

La critique et la censure

- 10 Soyons bien clairs, la critique n'est pas la censure. Le professeur qui, en classe, se fait questionner pour son emploi d'exemples sexistes douteux n'est pas censuré, il est critiqué. La censure intervient quand l'autre est empêché de s'exprimer. Or, une question se pose : La censure collective de propos offensants menée par les citoyens n'est-elle pas équivalente à la censure de l'État qui interdirait un certain discours?
- 11 La confusion entre critique et censure soulève des problèmes et révèle un certain paradoxe. Il semble qu'au nom de la liberté d'expression, certaines personnes s'élèvent en martyrs de la censure, alors qu'elles ne font l'objet que de critiques.
- 12 En effet, alors que ces « martyrs de la censure » sont bien présents quand il s'agit de défendre le droit d'être « politiquement incorrect », ils ont été étonnamment absents quand il s'agissait de défendre le droit à l'expression collective lors de manifestations récentes.

Le défi à relever

- 13 S'il faut se méfier de confondre critique et censure, il faut cependant reconnaître le défi auquel nous sommes confrontés par les discours oppressants : celui de ne pas fournir de munitions à ces nouveaux héros publics de la liberté d'expression. En ce sens, s'en prendre aux valeurs qu'ils défendent et démontrer que leur discours est en rupture avec les droits humains constitue une piste à privilégier.
- 14 Il faut dire que tous n'ont pas le même pouvoir de se faire entendre dans l'espace public. Il existe une grande inégalité dans l'accès à la prise de parole. Les discours anti-égalitaires font violence à certains plus qu'à d'autres. Dans ce soi-disant idéal *marché des idées*, certains ont des porte-voix et crient dans nos oreilles et d'autres n'arrivent qu'à chuchoter dans des coins sombres. L'inégalité d'accès à la parole peut réduire l'efficacité de la critique pour combattre un propos répugnant. Dans ce contexte, est-il illusoire de défendre la liberté d'expression de tous de façon égale?
- 15 Voilà donc quelques enjeux à considérer dans le contexte d'un discours public qui met en opposition certains droits, notamment la liberté d'expression et le droit à l'égalité. Invoquer alors la liberté d'expression comme un absolu, c'est tout dire et ne rien dire à la fois. Le contexte nous oblige plutôt à ne pas nier ces enjeux et à proposer l'exercice de la liberté d'expression dans une perspective d'interdépendance des droits.

Véronique Fortin. « La liberté d'expression : ce qu'elle dit et ce qu'elle ne dit pas. » 1 mars 2018.
<https://liguedesdroits.ca/liberte-dexpression-dit-ne-dit/> (version adaptée)

Pourquoi limiter la liberté d'expression est dangereux selon Anastasia Colosimo

Avant le visionnement, veuillez noter la définition du mot **judiciariser** :
Faire intervenir le droit, la justice pour régler une polémique.



Anastasia Colosimo.
« Pourquoi limiter la liberté d'expression est dangereux selon Anastasia Colosimo ». 19 juin 2018.
<https://www.youtube.com/watch?v=lvsi1ykdcCA&t=26s> (version adaptée)

 ESPACES AUTOCHTONES



RÊVER, OSER, CONSTRUIRE

Ils ont trente ans... ou moins. Ils représentent la majorité des Autochtones. Leur audace et leurs succès impressionnent. Ils rêvent à un monde meilleur, relèvent des défis au quotidien et construisent l'avenir. Nous vous en présentons un.

Le combat de Tomas Jirousek

Publié le mercredi 23 janvier 2019



Tomas Jirousek, commissaire aux affaires autochtones de l'Association étudiante de l'Université McGill. Photo : Radio-Canada/Laurence Niosi

Il pourrait faire changer le nom des équipes sportives de l'Université McGill. Inconnu du public jusqu'à cet automne, Tomas Jirousek est devenu en l'espace de quelques mois l'une des jeunes voix autochtones les plus importantes au pays.

UN TEXTE DE LAURENCE NIOSI

- 1 Presque centenaires, les équipes sportives de l'Université McGill n'avaient pas autant fait parler d'elles depuis des années. C'était jusqu'à l'arrivée de Tomas Jirousek, membre de l'équipe d'aviron, à titre de commissaire aux affaires autochtones de l'Association étudiante, au printemps dernier.
- 2 En quelques mois, l'étudiant en science politique a organisé une manifestation qui a attiré des centaines de personnes aux portes de l'université, a fait circuler une pétition qui a recueilli plus de 10 000 signatures et a organisé un référendum sur la question. Surtout, il a réussi à attirer l'attention nationale sur les *Redmen* (« les hommes rouges »), un nom jusque-là jugé anodin par une grande partie du public québécois.
- 3 Longtemps associé aux Autochtones – certaines des équipes arboraient sur leurs chandails et leurs casques un logo d'un homme avec une coiffe de plumes –, le nom des *Redmen* est aujourd'hui considéré par plusieurs membres des Premières Nations comme offensant au mieux, raciste au pire.
- 4 Un point de vue qui est contesté par certains membres des équipes sportives de l'institution, qui tiennent mordicus à maintenir le nom vieux de presque 100 ans. Un nom qui, arguent-ils, n'avait rien à voir avec les Autochtones, à l'origine des *Redmen*.

Des menaces et de l'intimidation

- 5 Le combat de Tomas ne s'est d'ailleurs pas fait sans heurt. Une lettre de menace contre lui a été envoyée au journal universitaire, le *McGill Daily*, et des policiers ont dû intervenir. Sur le campus, des étudiants autochtones ont aussi été victimes d'intimidation – des gestes « inacceptables », dit Tomas Jirousek.

- 6 Tomas attribue d'ailleurs certaines de ses qualités à sa famille, dans laquelle il a grandi heureux et choyé entre l'Alberta et le Yukon. Ses parents, deux enseignants, lui ont donné « une vie incroyable », affirme Tomas, conscient de son « privilège ». Certaines de ses connaissances, reconnaît-il, ont vécu de plus près certains des maux qui affligent les communautés autochtones aujourd'hui.



Tomas Jirousek, commissaire aux affaires autochtones de l'Association étudiante de l'Université McGill, lors d'une manifestation pour changer le nom des *Redmen*, à Montréal. Photo : Radio-Canada/Laurence Niosi

- 7 « Ma grand-mère conduisait des heures et des heures à travers la province, à plus de 70 ans, et dans les pires conditions de routes hivernales, pour me reconduire à mes matchs de hockey. Ma famille m'a toujours tellement soutenu », raconte le jeune homme.
- 8 Parce qu'il a reçu tout cet amour, Tomas Jirousek juge important aujourd'hui de « redonner à la communauté ».

Jusqu'au Parlement

- 9 Lors de la manifestation pour changer le nom des *Redmen* en octobre, la directrice du Foyer pour femmes autochtones Nakuset a souligné les qualités de leader de l'étudiant. « Des militantes autochtones comme moi et Ellen Gabriel [qui s'est fait connaître pendant la crise d'Oka], on ne rajeunit pas. Il faut de la relève », avait-elle affirmé devant plusieurs centaines d'étudiants réunis aux portes Milton.
- 10 Ce défi, Tomas entend le relever après d'éventuelles études en droit – ses yeux s'illuminent quand il parle du nouveau diplôme en droit autochtone de l'Université de Victoria – de ce qui est juste. « C'est quelque chose que j'adorerais faire », ajoute-t-il. Il compte sans doute poursuivre son militantisme jusqu'au Parlement.
- 11 « Pour moi, le droit et les politiques sont l'avenue pour faire du vrai changement, notamment pour les Autochtones », souligne l'étudiant, citant comme modèle le député cri Roméo Saganash et la ministre des Anciens Combattants et ministre associée à la Défense, Jody Wilson-Raybould, de la nation kwakiutl.
- 12 « De voir ces Autochtones, en position de pouvoir, qui s'impliquent dans la politique et se battent pour le changement, et qui savent ce qui est juste, c'est quelque chose que j'adorerais faire », ajoute-t-il.
- 13 Au Parlement, comme ailleurs, les Canadiens n'ont pas fini d'entendre parler de lui.

Les *Redmen* de McGill changeront de nom

LAURENCE NIOSI

Publié le 12 avril 2019



« Je vous annonce donc qu'à compter d'aujourd'hui les équipes sportives universitaires masculines de McGill ne porteront plus le nom *Redmen* », affirme dans un communiqué Suzanne Fortier, principale et vice-chancelière de McGill, ajoutant qu'un comité sera mis sur pied afin de trouver une nouvelle appellation.

Laurence Niosi/Radio-Canada. « Le combat de Tomas Jirousek. » 25 janvier 2019. <https://ici.radio-canada.ca/espaces-autochtones/1145373/tomas-jirousek-portrait-mcgill-redmen> (version adaptée)

Des centaines d'étudiants se sont réunis pour demander le changement de nom des *Redmen* de l'Université McGill, à Montréal.

Photo : Radio-Canada/Laurence Niosi

Après quelques mois, l'Université McGill a annoncé qu'elle allait abandonner le nom de ses équipes sportives masculines, les *Redmen*, jugé insultant, voire raciste, par des étudiants autochtones. L'établissement montréalais trouvera un nouveau nom dans la prochaine année.

Laurence Niosi/Radio-Canada. « Les *Redmen* de McGill changeront de nom. » 12 avril 2019. <https://ici.radio-canada.ca/espaces-autochtones/1163953/mcgill-redmen-change-nom-autochtones-raciste> (version adaptée)

Question A-10 (6 points)
Organigramme

Temps suggéré : 10 minutes

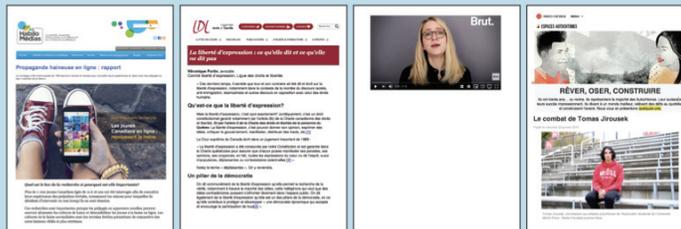
Vous serez évalué-e sur votre capacité à :

- réagir aux textes en identifiant clairement votre prise de position;
- démontrer de façon critique votre capacité de présenter des idées contrastées;
- proposer une question ouverte permettant d'approfondir la réflexion sur la problématique.



Organigramme

À la lecture de tous ces textes : **QU'EN PENSEZ-VOUS?**



Doit-on limiter, ou non, la liberté d'expression?

Prise de position

En vous basant sur votre compréhension des textes, indiquez ici votre point de vue (en une ou deux phrases) sur la question : Doit-on limiter, ou non, la liberté d'expression?

Fournissez **une preuve**, tirée d'un de ces textes, qui **soutient** votre point de vue. Précisez la source.

Fournissez **une idée**, tirée d'un de ces textes, qui **diffère** de votre point de vue. Précisez la source.

Formulez **une question ouverte** permettant de poursuivre le débat sur les enjeux de la liberté d'expression dans notre société.

Partie A — Organigramme

L'élève sera évalué-e sur sa capacité à :

- réagir aux textes en identifiant clairement sa prise de position;
- démontrer de façon critique sa capacité de présenter des idées contrastées;
- proposer une question ouverte permettant d'approfondir la réflexion sur la problématique.

À noter :

L'organigramme doit être corrigé de manière holistique. Cet organigramme évalue la capacité de l'élève à organiser de façon critique ses idées, indépendamment du respect des conventions linguistiques.

L'élève a la possibilité de faire ici du copier-coller afin de soutenir sa preuve et son idée. Ceci n'est pas considéré comme du plagiat dans le cadre de l'organigramme.

Dans le cadre d'une correction holistique, la source peut être simplement identifiée sans suivre les règles formelles de citation. Néanmoins, l'élève doit se référer au(x) texte(s).

3	<ul style="list-style-type: none">• L'élève réagit aux textes en identifiant clairement sa prise de position.• L'élève choisit judicieusement une idée qui soutient sa prise de position et une autre qui la contraste.• L'élève propose une question ouverte pertinente permettant d'approfondir la réflexion sur la problématique.
2	<ul style="list-style-type: none">• L'élève réagit aux textes en identifiant sa prise de position.• L'élève choisit deux ou une seule idée(s) en lien avec sa prise de position.• L'élève formule une question ouverte reliée à la problématique.
1	<ul style="list-style-type: none">• L'élève réagit aux textes de manière minimale OU les liens logiques entre les idées ne sont pas clairs.
0	<ul style="list-style-type: none">• L'élève est clairement hors-sujet.

Question A-11 (12 points)
**Communication écrite :
texte argumentatif**

Propagande haineuse en ligne
La liberté d'expression : ce qu'elle dit et ce qu'elle ne dit pas
Pourquoi limiter la liberté d'expression est dangereux...
Le combat de Tomas Jirousek

Temps suggéré : 30 minutes

Vous serez évalué-e sur votre capacité à :

- développer votre point de vue en composant un texte argumentatif;
- justifier votre argumentation en vous référant aux idées des textes;
- vous exprimer dans un registre de langue formel qui respecte les conventions linguistiques.

Doit-on limiter, ou non, la liberté d'expression?

Qu'en dites-vous?

En vous inspirant de votre organigramme, développez ici votre point de vue en composant un texte argumentatif convaincant d'environ 300 mots.

- Votre texte doit comprendre une introduction, au moins deux paragraphes de développement et une conclusion.
- Vous devez justifier votre argumentation en vous référant aux idées des textes.
- Rédigez votre texte dans un langage formel dans le respect des conventions linguistiques.

Commencez à écrire ici. Écrivez environ 300 mots.

Partie A — Communication écrite : texte argumentatif

L'élève sera évalué-e sur sa capacité à :

- développer son point de vue en composant un texte argumentatif;
- justifier son argumentation en se référant aux idées des textes;
- s'exprimer dans un registre de langue formel qui respecte les conventions linguistiques¹.

À noter :

Le texte argumentatif doit être corrigé de manière holistique. L'élève doit faire référence à au moins un texte. L'élève ne doit pas être pénalisé s'il ne se réfère qu'à un seul texte.

6	<ul style="list-style-type: none">• L'élève démontre de façon remarquable sa pensée critique et réflexive en développant son point de vue. Le texte argumentatif est clair, cohérent et convaincant.• Par ses références textuelles, l'élève interprète la problématique de façon réfléchie et personnalisée. L'élève témoigne d'une prise de conscience astucieuse quant au sujet.• L'élève utilise un registre de langue formel, clair et manié avec subtilité. Son respect des conventions linguistiques¹ contribue à l'excellente qualité de son écrit. La réponse n'est pas nécessairement sans quelques petites erreurs.
5	<ul style="list-style-type: none">• L'élève démontre de façon pertinente sa pensée critique et réflexive en développant son point de vue. Le texte argumentatif est clair, cohérent et convaincant.• Par ses références textuelles, l'élève interprète la problématique de façon réfléchie et personnalisée.• L'élève utilise un registre de langue formel, clair et approprié. Son respect des conventions linguistiques¹ contribue à la qualité de son écrit. La réponse n'est pas nécessairement sans erreurs.
4	<ul style="list-style-type: none">• L'élève démontre de façon adéquate sa pensée critique et/ou réflexive en expliquant son point de vue. Le texte argumentatif est plutôt clair et cohérent.• Par ses références textuelles, l'élève présente clairement la problématique.• L'élève tente d'utiliser un registre de langue formel. Les conventions linguistiques¹ sont respectées dans une certaine mesure. Les erreurs ne nuisent pas à la compréhension.
3	<ul style="list-style-type: none">• L'élève démontre de façon plus ou moins adéquate sa pensée critique ou réflexive en présentant son point de vue. Le texte argumentatif est plus ou moins clair et cohérent.• Ses références textuelles appuient plus ou moins ses idées.• L'élève utilise un registre de langue assez familier. La communication est compréhensible malgré les erreurs.

2	<ul style="list-style-type: none"> • L'élève démontre de façon limitée un point de vue. • Ses références textuelles sont rudimentaires ou inexistantes. • L'élève utilise un registre de langue assez familier. Les erreurs peuvent nuire à la compréhension.
1	La communication est brève, peu développée ou très peu compréhensible.
0	L'élève est clairement hors-sujet.

¹ Les conventions linguistiques se définissent par les conventions stylistiques, lexicales, grammaticales et syntaxiques.

Partie B

Question B-13 (12 points)

Communication écrite créative

Temps suggéré : 20 minutes

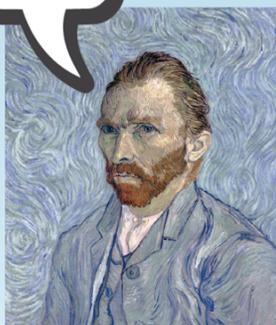
Vous serez évalué-e sur votre capacité à :

- *exprimer votre pensée créatrice ainsi que votre pensée critique et réflexive;*
- *démontrer votre pensée de manière cohérente en fonction du format choisi;*
- *présenter votre communication selon une perspective unique;*
- *vous exprimer dans un langage qui respecte les conventions linguistiques tout en tenant compte du registre choisi.*

Maintenant que vous avez lu ou écouté ou visionné les textes précédents, choisissez l'une des deux options afin de développer votre communication écrite créative.

Votre communication peut, par exemple, prendre la forme d'un blogue, d'une chanson, d'un essai, d'une narration, d'une nouvelle, d'un poème, d'un slam, d'un texte de podcast, ou autre. Ne faites pas de texte argumentatif. Visez l'originalité!

« On dit, et je le crois volontiers, qu'il est difficile de se connaître soi-même. »



« SELFIE, SELFIE, DIS-MOI QUI EST LA PLUS BELLE? »



Partie B — Communication écrite créative

L'élève sera évalué-e sur sa capacité à :

- exprimer sa pensée créatrice ainsi que sa pensée critique et réflexive;
- démontrer sa pensée de manière cohérente en fonction du format choisi;
- présenter sa communication selon une perspective unique;
- s'exprimer dans un langage qui respecte les conventions linguistiques¹ tout en tenant compte du registre choisi.

À noter :

La communication écrite dans un format libre doit être corrigée de manière holistique. L'élève est libre de choisir le format de sa communication écrite (par exemple : sous forme d'un blogue, d'une chanson, d'un essai, d'une narration, d'une nouvelle, d'un poème, d'un slam, d'un texte de podcast, ou autre).

4	<ul style="list-style-type: none">• L'élève exprime sa pensée de façon remarquable et originale.• Le propos est subtil et cohérent par rapport au format choisi.• L'élève présente une perspective unique qui captive le lecteur.• L'élève témoigne d'une grande maîtrise de la langue. L'élève s'exprime dans le respect des conventions linguistiques¹ tout en tenant compte du registre choisi. La réponse n'est pas nécessairement sans quelques petites erreurs.
3	<ul style="list-style-type: none">• L'élève exprime sa pensée de façon claire. Il démontre un niveau de créativité.• Le propos et le format sont liés.• L'élève présente une perspective unique qui intéresse le lecteur.• Les conventions linguistiques¹ sont généralement respectées. L'élève tient compte du registre choisi. Les erreurs ne nuisent pas à la compréhension.
2	<ul style="list-style-type: none">• L'élève exprime sa pensée de façon plus ou moins claire. Il y a une tentative de créativité.• L'élève présente un contenu de base. Il y a une tentative de format.• L'élève présente une perspective plus ou moins personnelle.• Les conventions linguistiques¹ sont partiellement respectées. La communication reste compréhensible malgré les nombreuses erreurs.
1	La communication est brève, peu développée ou très peu compréhensible.
0	L'élève est clairement hors-sujet.

¹ Les conventions linguistiques se définissent par les conventions stylistiques, lexicales, grammaticales et syntaxiques.

Composante orale

Partie 1 – Créer des liens

Temps de réflexion : 3 minutes

Temps de parole : 2 minutes minimum

Dans la partie 1, quatre images vous sont présentées. Vous devez :

- **trouver un seul thème qui relie au moins deux des quatre images;**
- **développer ce thème en justifiant votre réflexion;**
- **parler pendant 2 minutes minimum.**

**Votre temps de réflexion commencera
dès que vous cliquerez sur le bouton *Avancer*.**

Commencez votre propos en nommant les images de votre choix.
Vous devez vous exprimer pendant 2 minutes minimum.

**Attention! Vous ne pourrez vous enregistrer qu'une seule fois.
Surtout n'appuyez pas sur le bouton Arrêter avant d'avoir terminé
votre propos.**



Composante orale

Partie 1 — Créer des liens

L'élève sera évalué-e sur sa capacité à :

- établir un thème commun en le justifiant;
- exprimer ses idées avec cohérence et clarté;
- respecter les conventions linguistiques¹ dans un contexte oral.

À noter :

Le but de la composante orale est d'évaluer la communication dans un contexte spontané. Dans ce but, les réponses doivent être corrigées de manière holistique. Les différents accents et expressions propres à l'identité linguistique de l'élève doivent être valorisés. Le nombre de textes liés par un thème commun ne doit pas être pris en compte (exemple : l'élève qui établit un lien entre trois ou quatre textes n'a pas forcément une note supérieure à celui qui établit un lien entre deux textes).

4	<ul style="list-style-type: none">• L'élève établit un thème commun et le justifie en développant les raisons qui soutiennent et motivent sa réflexion.• La communication est claire et cohérente. Le message témoigne d'une grande perspicacité.• L'élève témoigne d'une grande maîtrise de la langue. L'élève s'exprime en respectant les conventions linguistiques¹. La réponse n'est pas nécessairement sans quelques petites erreurs.
3	<ul style="list-style-type: none">• L'élève établit un thème commun et l'explique en fournissant des raisons qui conduisent sa réflexion.• La communication est claire et cohérente.• Les conventions linguistiques¹ sont généralement respectées. La réponse n'est pas nécessairement sans erreurs.
2	<ul style="list-style-type: none">• L'élève propose un thème commun, mais l'explique de manière superficielle ou peu convaincante.• La communication est intelligible malgré un manque de clarté et de cohérence.• Il est possible que les erreurs affectent la compréhension.
1	<ul style="list-style-type: none">• L'élève tente d'établir un thème commun. Son explication est très limitée ou inexistante.• La communication manque de clarté et de cohérence.• Les conventions linguistiques¹ sont peu respectées. Les erreurs peuvent nuire à la compréhension.
0	<p>Une réponse qui obtient un « 0 » correspond à certains cas très précis :</p> <ul style="list-style-type: none">• L'élève ne discute que d'un seul texte sans établir de liens.• L'élève est clairement hors-sujet.

¹ Les conventions linguistiques se définissent par les conventions stylistiques, lexicales, grammaticales et syntaxiques.

Partie 2 – Établir un parallèle

Temps de réflexion : 3 minutes

Temps de parole : 2 minutes minimum

Dans la partie 2, vous devez :

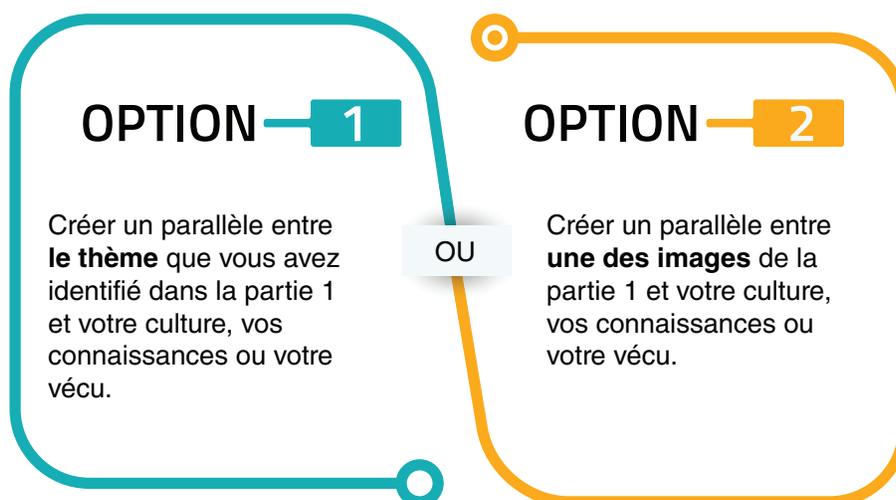
- choisir entre deux options en lien avec les images de la partie 1;
- développer votre réflexion tout en donnant des exemples;
- parler pendant 2 minutes minimum.

Votre temps de réflexion commencera dès que vous cliquerez sur le bouton *Avancer*.

Choisissez une option.

Vous devez vous exprimer pendant 2 minutes minimum.

Attention! Vous ne pourrez vous enregistrer qu'une seule fois. Surtout n'appuyez pas sur le bouton *Arrêter* avant d'avoir terminé votre propos.



Composante orale

Partie 2 — Établir un parallèle

L'élève sera évalué·e sur sa capacité à :

- établir un parallèle en faisant référence à ses connaissances et expériences personnelles afin de présenter une perspective authentique;
- exprimer ses idées avec cohérence et clarté;
- communiquer oralement avec fluidité² et expression;
- respecter les conventions linguistiques³ dans un contexte oral.

À noter :

Le but de la composante orale est d'évaluer la communication dans un contexte spontané. Dans ce but, les réponses doivent être corrigées de manière holistique. Les différents accents et expressions propres à l'identité linguistique de l'élève doivent être valorisés.

4	<ul style="list-style-type: none">• L'élève établit un parallèle entre le texte/le thème et ses connaissances et/ou expériences personnelles. L'élève présente une perspective authentique qui capte l'attention de l'auditeur.• La communication est claire et cohérente. Le message témoigne d'une grande perspicacité.• L'élocution¹ et la fluidité² rendent la communication naturelle et très efficace.• L'élève témoigne d'une grande maîtrise de la langue. L'élève s'exprime en respectant les conventions linguistiques³. La réponse n'est pas nécessairement sans quelques petites erreurs.
3	<ul style="list-style-type: none">• L'élève fait certains liens entre le texte/le thème et ses connaissances et/ou expériences personnelles. L'élève présente une perspective personnelle.• La communication est claire et cohérente.• L'élocution¹ et la fluidité² rendent la communication généralement efficace.• Les conventions linguistiques³ sont généralement respectées. La réponse n'est pas nécessairement sans erreurs.
2	<ul style="list-style-type: none">• L'élève tente de faire des liens entre le texte/le thème et ses connaissances et/ou expériences personnelles. La perspective de l'élève est présente de façon limitée.• La communication est intelligible malgré un manque de clarté et de cohérence.• Il est possible que l'élocution¹ ou le manque de fluidité² affecte la communication.• Il est possible que les erreurs affectent la compréhension.

1	<ul style="list-style-type: none"> • Le lien entre le texte/le thème et les connaissances et/ou les expériences personnelles de l'élève manque ou est peu évident. • La communication manque de clarté et de cohérence. • Les problèmes d'élocution¹ et de fluidité² peuvent perturber la communication. • Les conventions linguistiques³ sont peu respectées. Les erreurs peuvent nuire à la compréhension.
0	<ul style="list-style-type: none"> • L'élève est clairement hors-sujet.

¹ L'élocution comprend la prononciation, l'intonation, l'énergie, le ton et la modulation de la voix.

² La fluidité se définit comme la facilité de l'élève à s'exprimer couramment et avec aisance. Ceci implique le rythme (régulier ou saccadé) ainsi que les hésitations (rares ou fréquentes). Il faut faire attention de ne pas pénaliser un candidat pour son débit (lent ou rapide) qui pourrait lui être propre.

³ Les conventions linguistiques se définissent par les conventions stylistiques, lexicales, grammaticales et syntaxiques.

Partie 3 – Présenter sa perspective

Temps de réflexion : 2 minutes

Temps de parole : 2 minutes minimum

Dans la partie 3, vous devez :

- **commenter la citation de manière personnelle en faisant référence à votre vécu ou à vos connaissances;**
- **répondre de manière authentique et honnête en évitant les clichés;**
- **parler pendant 2 minutes minimum.**

**Votre temps de réflexion commencera
dès que vous cliquerez sur le bouton *Avancer*.**

Commentez la citation.

Vous devez vous exprimer pendant 2 minutes minimum.

**Attention! Vous ne pourrez vous enregistrer qu'une seule fois.
Surtout n'appuyez pas sur le bouton Arrêter avant d'avoir terminé
votre propos.**



Composante orale

Partie 3 — Présenter sa perspective

L'élève sera évalué-e sur sa capacité à :

- exprimer sa pensée créatrice ainsi que sa pensée critique et réflexive;
- exprimer ses idées avec cohérence et clarté;
- respecter les conventions linguistiques¹ dans un contexte oral.

À noter :

Le but de la composante orale est d'évaluer la communication dans un contexte spontané. Dans ce but, les réponses doivent être corrigées de manière holistique. Les différents accents et expressions propres à l'identité linguistique de l'élève doivent être valorisés.

4	<ul style="list-style-type: none">• L'élève exprime sa pensée de façon remarquable.• L'élève présente une perspective authentique qui capte l'attention de l'auditeur.• La communication est claire et cohérente. Le message témoigne d'une grande perspicacité.• L'élève témoigne d'une grande maîtrise de la langue. L'élève s'exprime en respectant les conventions linguistiques¹. La réponse n'est pas nécessairement sans quelques petites erreurs.
3	<ul style="list-style-type: none">• L'élève exprime sa pensée de façon convaincante.• L'élève présente une perspective personnelle.• La communication est claire et cohérente.• Les conventions linguistiques¹ sont généralement respectées. La réponse n'est pas nécessairement sans erreurs.
2	<ul style="list-style-type: none">• L'élève exprime sa pensée de façon acceptable.• La perspective de l'élève est présente de façon limitée.• La communication est intelligible malgré un manque de clarté et de cohérence.• Il est possible que les erreurs affectent la compréhension.
1	<ul style="list-style-type: none">• L'élève exprime sa pensée de façon limitée.• La perspective de l'élève est obscure ou absente.• La communication manque de clarté et de cohérence.• Les conventions linguistiques¹ sont peu respectées. Les erreurs peuvent nuire à la compréhension.
0	<ul style="list-style-type: none">• L'élève est clairement hors-sujet.

¹ Les conventions linguistiques se définissent par les conventions stylistiques, lexicales, grammaticales et syntaxiques.